



**Le Conseil Citoyen du 1-6  
arrondissement de Marseille**  
[conseilcitoyen1-6@gmail.com](mailto:conseilcitoyen1-6@gmail.com)

Marseille, le 19 Novembre 2018

## **« A propos de la situation de Noailles » Position du Conseil Citoyen des 1<sup>o</sup> et 6<sup>o</sup> arrondissements**

Le Conseil Citoyen prend acte des progrès des autorités publiques dans la prise en charge des sinistrés et évacués des immeubles dangereux du centre Ville, notamment la mise en place d'un guichet unique réunissant tous les services publics.

Cependant devant un certain nombre de lacunes constatées, il appelle l'attention des autorités de la Ville et de l'Etat sur les points suivants :

### **1. Publication et communication des arrêtés :**

Les arrêtés de péril et d'insalubrité doivent être consultables sur les sites des autorités dès leur signature. Le contenu de ces arrêtés doit être communiqué aux locataires, afin qu'ils puissent connaître les prescriptions imposées par les pouvoirs publics aux propriétaires et syndics.

### **2. Aide juridique d'avance aux sinistrés :**

Un dispositif spécifique doit être mis en place par les autorités afin que les familles puissent recevoir une aide juridique continue et suivie, au-delà des premières consultations organisées par le Conseil de l'Ordre des avocats.

### **3. Assurances :**

De nombreux sinistrés se voient opposer des refus de prise en charge ou des manœuvres par les compagnies d'assurances. Le Conseil citoyen demande que les autorités de l'Etat, au niveau ministériel, convoquent les représentants des sociétés d'assurances afin que cessent les mesures dilatoires envers les sinistrés, et qu'un suivi soit organisé au niveau Préfectoral.

### **4. Fonds d'avance aux sinistrés et aide aux commerces et entreprises.**

De nombreux habitants sont en grande difficulté par la perte de leur domicile, et parfois de leur emploi ; nous demandons que les autorités mettent en place un fond d'avance financière aux familles en difficulté.

De nombreux commerces et entreprises du centre Ville voient leur activité économique paralysée par les évacuations, la rupture des réseaux (gaz, électricité, lignes téléphoniques), les périmètres de sécurité. Nous demandons l'activation des fonds d'urgence de l'Etat pour les catastrophes, ainsi que l'activation par la Ville, la Métropole et la CCIMP des dispositifs d'aide aux acteurs économiques comme le FISAC.

### **5. Aide psychologique aux habitants :**

Au-delà des seuls évacués, la population du centre ville et particulièrement les enfants sont profondément traumatisés par les événements. Nous demandons la mise en place d'une équipe publique d'écoute, de conseil, de suivi et d'accompagnement psychologique ouverte à tous les habitants du quartier, à proximité de Noailles.

**Le Conseil Citoyen du 1/6**

[conseilcitoyen1.6@gmail.com](mailto:conseilcitoyen1.6@gmail.com)

